

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{ER} JUILLET 2016

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille seize, le 1^{er} juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. PERROT Christian, LANGLOIS Gaston, Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, Adjoints
M. DESFORGES Damien, Mme PECHER Arlette, MM. GUERINEAU Jean-Pierre, Mmes LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, DESCOUT-SAUVAGE Séverine, M. DESIRE Serge, DEVAUX Fabrice, M. REDON Stéphane, Mme DOUARD Maryline

EXCUSÉ AYANT DONNÉ POUVOIR : M. PASQUET Pascal pouvoir à M. DAUGERON François

ETAIT ABSENT : M. BOURY Edouard

Madame PECHER Arlette est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2016. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II – AFFAIRES SCOLAIRES

- Ecole Emile Chenon

La commune est sollicitée par l'école Emile Chenon pour prendre en charge comme les années précédentes le cycle piscine (transport et entrées) des CP/CE1/CE2, pour l'année 2016/2017. Le Conseil accepte à l'unanimité.

De plus, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de l'équipe enseignante d'organiser un séjour USEP de 3 jours sur l'île de Ré pour les CM1/CM2 de l'école Emile Chenon en 2017. Les voyages précédents étaient financés à hauteur de 100 € par élève par la commune et par le Conseil départemental à hauteur de 40 €. Mais dans le cadre de la Loi NOTRE, le Conseil départemental ne participe plus au financement de ce type de voyage. Le coût du séjour par élève est de 271 € et afin de rendre cette activité accessible aux familles, Madame la Directrice demande à la municipalité une aide de 140 € par élève. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande qui concernerait 24 élèves.

Madame PECHER fait lecture du Conseil d'école qui s'est tenu le 9 juin 2016. A noter que les effectifs restent stables.

- **Collège Louis Pergaud**

Monsieur le Maire rend compte du Conseil d'administration qui s'est déroulé le 16 juin dernier. Il est précisé que les élèves de CM1 et CM2 de l'école Emile Chenon iront au collège pour suivre les cours d'allemand facultatifs dès la rentrée 2016

IV – ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

- **Maison médicale** : le projet a été rédigé par le groupe de travail avec l'aide du Dr SALOMON. Une réunion avec les professionnels est prévue le 6 juillet.

- **Plan Local d'Urbanisme** : une réunion s'est tenue le 22 juin dernier en présence des services de la Direction Départementale des Territoires.

Les objectifs du Plan d'aménagement et de Développement Durable sont présentés aux élus.

Ces objectifs sont :

- Maintenir le niveau de population,
- Favoriser et diversifier les activités économiques en cohérence avec la CDC,
- Améliorer les installations publiques,
- Valoriser le patrimoine architectural et culturel,
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel.

Aucune remarque particulière n'est formulée de la part du Conseil Municipal. Il est validé à l'unanimité.

La réunion avec les services associés est programmée le 11 juillet.

- **Opération zéro pesticide** : une réunion a eu lieu le 20 juin dernier au Magny.

Il est décidé de créer un groupe de travail pour définir les zones sans pesticide et de préparer un plan de communication auprès de la population.

V- INFORMATIONS DIVERSES

- L'ouverture de la Maison de Services Au Public est effective depuis le 30 mai. Elle met en relation avec différents services : CAF, CARSAT, CPAM, MSA. Une plaquette d'informations sera distribuée dans chaque boîte aux lettres et un fléchage sera matérialisé dans le bourg.

- Le nouveau Contrat Régional de Solidarité Territoriale a été présenté lors du comité Syndical du Pays de La Châtre en Berry le 6 juin dernier. Quatre axes sont retenus : Emploi/Economie, Mieux être social, Maillage urbain et rural, Stratégie régionale pour la biodiversité/ plan climat régional. Il conviendra à la commune de se positionner par rapport aux projets afin de présenter des demandes d'aide.

- Déclaration d'Intention d'Aliéner

M. DAUGERON précise qu'il a renoncé au droit de préemption urbain sur les parcelles AC 56, 58, 59, 129, 130 situées 21/23 rue de Verdun.

- La soirée concerts avec Emile et Images a rassemblé plus de 1500 personnes. En tant que partenaire, la commune a pris en charge la facture de sonorisation.

X- COURRIER DIVERS

- Monsieur le Maire fait part des remerciements reçus pour le passage du p'tit Braquet sur la commune.

Parole aux adjoints :

Gaston LANGLOIS : informe le Conseil que les devis pour la numérotation des maisons sont arrivés.

L'entreprise FRADAIS a été retenue pour la prochaine campagne de débroussaillage.
Les travaux de la rue du Vatican sont terminés.

Laurence PILLOT-DUPUIS : présente le bilan des Temps d'Activités Périscolaires pour l'année 2015/2016 qui est satisfaisant. Ils seront reconduits à la rentrée ainsi que les accueils de loisirs du mercredi et des petites vacances.

Elle confirme la présence du Théâtre de l'Enracinée du 20 au 28 août. Une lettre d'information adressée aux habitants du bourg sera distribuée en juillet.

AGENDA :

1^{er} au 14/07/2016 : Tournoi de tennis

02/07/2016 : Brocante

02/07/2016-20h30 : Concert Chœur de femmes Chœur de Chanvre

5 et 6/07/2016 : Visite technique des bâtiments par le Conseiller en énergie partagé

13/07/2016-9h30 : Don de Sang

13/07/2016 : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal

14/07/2016- 9 h 30 : Cérémonie du 14 juillet

16/07/2016 : Commémoration du combat de Genest

17/07/2016 – 16 h 00 : Rassemblement 200 motos – association «Les Mouchérons sur les Dents »

23/07/2016 – 15 h 00 : Promenade autour d'un village

03/08/2016-20h : Conseil municipal

05, 06 et 07/08/2016 : Festival du court métrage d'humour

02/09/2016-20h : Conseil municipal

Fin de séance : 23h50

Le Maire,
S. GERON



[Signature]